

La période de l'Archaïque telle que documentée par les sites Lavoie (DbEj-11) et du Cap-de-Bon-Désir (DbEi-8)

A) Fiche narrative

La période nommée Archaïque par les archéologues s'amorce à la fin de celle dite du Paléoindien, il y a 8000 ans, pour se terminer au moment où la poterie commence à être utilisée dans le nord-est américain il y a 3000 ans; c'est alors le début de la période Sylvicole. Plourde résume ainsi les grandes caractéristiques qui distinguent cette période archaïque :

« De manière générale, la période Archaïque se démarque de la période précédente par le recours à une très grande variété de pierres de taille aux qualités inégales et par l'acquisition occasionnelle de matériaux provenant de sources très distantes des lieux d'utilisation. Les techniques de polissage et de bouchardage de la pierre sont utilisées pour la première fois et servent à la fabrication de haches, de gouges, de poids de filet, de poids de propulseur et de baïonnettes. L'emmanchement des pointes de projectile est réalisé à l'aide d'encoches ou d'un pédoncule, deux façons de faire absentes pendant la période paléoindienne.

Le soin apporté à la finition et la symétrie des outils taillés se fait moins grand et plusieurs objets en os sont fabriqués pour les besoins de la pêche. Il se peut cependant que l'absence d'objets en os au Paléoindien soit attribuable à des problèmes de conservation dans le sol. La période archaïque marque également l'introduction du cuivre dans l'attirail technologique et les sites d'habitation vont enregistrer une plus grande variabilité, contrairement aux sites du Paléoindien qui sont demeurés relativement homogènes à travers l'Amérique du Nord. Les premières sépultures élaborées seront également rattachées à cette longue période.»

Notons que l'Archaïque se divise arbitrairement en trois périodes :

- l'Archaïque ancien (8000 à 7000 AA);
- l'Archaïque moyen (7000 à 6000 AA);
- l'Archaïque récent (6000 à 3000 AA).

Nous avons choisi ici de présenter deux sites découverts en Haute-Côte-Nord afin d'illustrer cette période : les sites Lavoie, ainsi qu'une composante du complexe de sites du Cap-de-Bon-Désir.

Le site Lavoie (DbEj-11)

La rivière des Grandes-Bergeronnes se déverse dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent, à une vingtaine de kilomètres en aval de la rivière Saguenay. Le site Lavoie, ou DbEj-11, se trouve à 400 mètres à l'est de son embouchure, et à 160 mètres des

rives de l'estuaire du Saint-Laurent, à une altitude de 18 mètres au-dessus du niveau marin.

Ce site fut d'abord fouillé par Trudeau et Saint-Pierre en 1973, puis par l'École de fouilles du laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 1983 à 1985. Ces travaux ont permis l'ouverture de 141 m² par sondages, tranchées et fouilles en aire ouverte. Plusieurs niveaux d'occupation y ont été identifiés; celui de surface contenait des objets associés à une présence remontant à environ 3000 ans. Un second niveau d'occupation a livré l'essentiel des structures et artefacts. Les dates radiocarbone associées à cette occupation sont 5500 ± 100 AA et 5160 ± 490 AA.

Les objets façonnés par polissage consistent en haches, affûtoirs, pointes, couteaux semi-circulaires et pesons, dont une pierre piriforme. Les outils taillés sont représentés par des ébauches, des pointes, des perçoirs et des grattoirs.

Parmi les espèces animales identifiées par leurs restes osseux figurent surtout le phoque, mais aussi le béluga, le castor, l'ours, le renard, le chien domestique, le poisson (cinq espèces différentes, dont l'anguille) et les oiseaux de plusieurs familles différentes. Cette abondance d'ossements animaux et une faible quantité d'objets finis témoigneraient d'activités de dépeçage réalisées à l'extérieur, plutôt que d'activités réalisées dans une habitation.

L'analyse des vestiges osseux indique que les occupations couvraient « la période de la fin de l'hiver (moment de mise bas des phoques sur les glaces), du printemps (nidification des oiseaux) jusqu'à l'été, sinon l'automne (période de frai des saumons) ». Un minimum de 14 individus de phoques de tous âges aurait été traité sur le site. Cependant, les auteurs suggèrent plutôt le dépeçage d'une centaine d'individus, ayant permis à une cinquantaine de personnes de demeurer sur les lieux pendant au moins deux saisons.

De par la nature du terrain environnant, notamment l'existence d'une butte rocheuse imposante directement à l'ouest et qui stoppe les vents dominants pendant l'hiver, les chercheurs proposent une occupation hivernale de DbEj-11. Le site Lavoie est donc interprété par les auteurs des fouilles comme étant un lieu de dépeçage de phoques localisé à proximité d'une plage active et exempt de traces reliées à l'habitation.

Cependant, de nouvelles données considérées par Plourde suggèrent une remise en question de cette hypothèse. Il écrit :

« D'abord, la dernière courbe d'émersion des terres présentée par Dionne et Occhietti (1996), montre qu'au moment de l'occupation initiale du site Lavoie, soit vers 5500 AA, le niveau du fleuve se trouvait à une vingtaine de mètres plus bas et le rivage aurait donc été situé à une centaine de mètres plus au sud.

On peut donc proposer que le site Lavoie se soit ainsi trouvé assez loin en retrait du rivage. L'endroit est par ailleurs adossé à une butte rocheuse imposante située immédiatement à l'ouest et qui a l'avantage de bloquer les vents dominants pendant l'hiver. Ainsi, la topographie des lieux aurait

favorisé une occupation pendant la saison froide, à l'abri du vent.

Si au cours de l'hiver, le phoque du Groenland se trouve plus souvent au large, il en va autrement au début du printemps alors que les animaux demeurent sur les glaces pour la mue. La capture des femelles en plein hiver aurait probablement nécessité l'utilisation d'un outillage spécialisé comme les harpons en os à tête détachable. Mais comme aucun objet de cette nature n'a encore été trouvé sur le site Lavoie, on peut croire qu'il s'agit de captures réalisées au printemps. »

▪ **Composante 109G29 (complexe de sites du Cap-de-Bon-Désir)**

Le Cap-de-Bon-Désir est situé en bordure de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, entre les communautés des Bergeronnes et de Les Escoumins. Il se retrouve à l'intérieur des limites d'un site touristique bien connu nommé « Centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir », qui constitue un vaste espace naturel sous la gestion des autorités fédérales de Parcs Canada. Il s'agit d'un endroit exceptionnel d'où il est facile d'observer plusieurs espèces de mammifères marins comme les phoques communs et gris, les petits rorquals, les rorquals communs et les bélugas.

Cette composante fut révélée en mai 1999 par des travaux d'aménagement entrepris près du phare. Elle occupe un plateau sis à 36 mètres au-dessus du niveau marin moyen, à l'est de divers bâtiments dont la fonction se rattachait au phare. Sa fouille fut amorcée en août, puis poursuivie une semaine en juillet 2000. Les outils qu'on y a découverts sont des grattoirs, des pièces esquillées et de coins en quartz, ainsi que des gouges et herminettes polies, autant de pièces diagnostiques de l'Archaïque ancien.

Une dizaine de minuscules fragments osseux carbonisés récupérés se sont avérés être des os de phoque. Ce campement, dont la saison d'occupation demeure hypothétique, aurait été utilisé principalement pour y fabriquer des outils en matériaux organiques comme l'os, l'andouiller ou le bois.

Enfin, l'analyse d'un fragment de charbon de bois prélevé au fond d'une petite fosse trouvée par sondage à 36,40 m niveau marin a livré une date calibrée de 8125 AA. Nous sommes donc en présence ici d'un des plus anciens sites nord-côtiers connu à ce jour.